

A l'attention de Mesdames et Messieurs  
Les parents d'élèves

La Chevrolière, le 5 juillet 2018  
Référence : JB/EB/SB  
Objet : modification d'organisation du temps scolaire rentrée 2018/2019

*Affaire suivie par Sabine BOUCHARD*  
02 40 13 30 00  
*s.bouchard@mairie-lachevroliere.fr*

Madame, Monsieur,

Suite à différents échanges avec les services et les partenaires scolaires, il est apparu nécessaire de modifier les horaires du temps scolaire dans le but d'améliorer le temps de repas des enfants des écoles de La Chevrolière.

Après concertation, il a ainsi été décidé de proposer une nouvelle organisation transmise à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. CARRIERE, pour avis. Celui-ci n'ayant pas fait de remarque sur la proposition, il nous demande d'informer les familles.

Cette nouvelle organisation horaire est la suivante :

	<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Après-midi</b>
Ecole E.BERANGER	Cours de 8h55 à 11h45 le lundi, mardi, jeudi, vendredi Cours de 8h55 à 12h00 le mercredi	11h50 à 13h35 : repas	Cours de 13h35 à 16h10, sauf le vendredi 13h35 à 15h25 puis PEDT jusqu'à 16h10
Ecole A.COUPRIE	Cours de 8h50 à 11h45 le lundi, mardi, jeudi, vendredi Cours de 8h50 à 12h10 le mercredi	12h à 13h50 : repas- PEDT ou PEDT-repas	Cours de 13h50 à 16h05

Cette organisation prend effet dès la rentrée de septembre 2018.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Johann BOBLIN